

# Déclaration des plus-values en report d'imposition en 2017

Abréviation: CGI = Code Général des Impôts; IR: impôt sur le revenu, IS: Impôt sur les sociétés, PV: plus-values, CEHR: Contribution exceptionnelle sur les hauts revenus

- Opération bénéficiant du report d'imposition:
  - apport de titres à une société soumise à l'IS contrôlée par l'apporteur (art. 150-0 B ter du CGI);
  - perception d'un complément de prix afférent à des titres dont la plus-value a bénéficié du report d'imposition de l'ancien article 150-0 D bis du CGI;
  - versement du prix de cession de titres de certains OPC monétaires dans un PEA-PME (art. 150-0 B quater du CGI);
- Gains d'apport de créances représentatives d'un complément de prix à recevoir en exécution d'une clause d'indexation;
- Expiration des reports d'imposition;
- Opérations bénéficiant de la prorogation du report d'imposition sur demande: réinvestissement de titres dans une société;
- États de suivi des plus-values en report d'imposition

## 1 VOTRE NOM ET VOTRE ADRESSE

Nom ou dénomination			
Prénom(s)		N° SIRET	
Adresse			

## 2 COMPLÉMENT DE PRIX AFFÉRENT À DES TITRES DONT LA PLUS-VALUE A BÉNÉFICIÉ DU REPORT D'IMPOSITION DE L'ARTICLE 150-0 D BIS

200	Désignation de la société dont les titres sont le support de la clause de complément de prix			
	TITRES A			
	TITRES B			
	TITRES C			
		TITRES A	TITRES B	TITRES C
201	Date de cession des titres à l'origine du complément de prix	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _
202	Date de perception du complément de prix	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _
203	Montant du complément de prix perçu			
204	<b>Total des compléments de prix: à reporter ligne 931 et ligne 1302 de la 2074</b>			<b>=</b>

### 210 DEMANDE DU REPORT D'IMPOSITION DU COMPLÉMENT DE PRIX: Cochez la case

Je demande expressément à bénéficier du report d'imposition pour le(s) complément(s) de prix reçu(s) en exécution d'une clause d'indexation afférent(s) à des titres ou droits cédés dont la plus-value a bénéficié du report d'imposition dans les conditions prévues à l'article 150-0 D bis du CGI dans sa rédaction en vigueur du 30.12.11 au 31.12.13.

Date et signature

--	--

**3 REPORT D'IMPOSITION DES PLUS-VALUES D'APPORT À UNE SOCIÉTÉ À L'IS CONTRÔLÉE PAR L'APPORTEUR (ART. 150-0 B TER DU CGI)**

300 Désignation des valeurs mobilières, titres ou droits apportés Désignation de la société à l'IS bénéficiaire de l'apport et pourcentage de votre détention du capital

TITRES A  
TITRES B  
TITRES C

	TITRES A	TITRES B	TITRES C
301 Date de l'apport			
302 Nombre de titres apportés			
303 Nombre de titres reçus			
305 Valeur globale des titres apportés: cf. notice			
306 Frais liés à l'apport			
307 Montant net: ligne 305 – ligne 306			
309 Prix ou valeur unitaire d'acquisition: cf. notice			
310 Prix ou valeur globale d'acquisition: cf. notice			
311 Frais d'acquisition			
312 Prix de revient: ligne 310 + ligne 311			
313 Plus-value: ligne 307 – ligne 312			
A. Si absence de soulte: à reporter ligne 321			
315 B. Si soulte reçue lors de l'apport, montant:			
<b>Cas B1: la ligne 313 est inférieure ou égale à la ligne 315</b>			
316 Plus-value imposable = report de la ligne 313		+	+
317 <b>Total des plus-values imposables: à reporter ligne 926</b>			=
<b>Cas B2: la ligne 313 est supérieure à la ligne 315</b>			
318 Plus-value imposable = report de la ligne 315		+	+
319 <b>Total des plus-values imposables: à reporter ligne 926</b>			=
320 Plus-value en report = ligne 313 - ligne 315			
321 Total des plus-values en report avant abattement: report ligne 313 ou 320 si remplie <b>À reporter sur la 2042C ligne 3WH et sur la 2074 ligne 1301</b>			=
322 Abattement pour durée de détention de droit commun: cf. notice			
323 Abattement pour durée de détention renforcé: cf. notice			
324 Plus-value après abattement: lignes (313–322–323) ou lignes (320–322–323)		+	+
325 <b>Total à reporter sur la 2042C ligne 3WG</b>			=
326 <i>En cas de nouvel apport de titres reçus en contrepartie d'un apport soumis au report d'imposition de l'article 150-0 B ter</i>			
327 Rappel de la date d'apport: cf. notice			
328 Plus-value maintenue en report attachée aux titres apportés: cf. notice			

330 **Acquisition par donation de titres grevés d'un report d'imposition prévu à l'article 150-0 B ter (cf. notice p. 14)**

Identité du donateur

Désignation de la société dont les titres sont acquis par donation

TITRES A  
TITRES B  
TITRES C

	TITRES A	TITRES B	TITRES C
332 Date de la transmission par donation			
333 Nombre de titres acquis par donation			
334 Plus-value en report d'imposition correspondante aux titres acquis			
335 Frais afférent à l'acquisition à titre gratuit			
336 Plus-value en report d'imposition transférée: ligne 334 – ligne 335			
337 <b>Total à reporter sur la 2042C ligne 3WH et sur la 2074 ligne 1301</b>			=

*N'oubliez pas de remplir également le cadre 7 "État de suivi" de cette déclaration*

**3BIS REPORT D'IMPOSITION APPLICABLE AUX PLUS-VALUES DE CESSIONS DE TITRES DE CERTAINS ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF « MONÉTAIRES » RÉALISÉES ENTRE LE 01/04/2016 ET LE 31/03/2017 EN CAS DE VERSEMENT DU PRIX DE CESSION DANS UN PEA-PME (ARTICLE 150-0 B QUATER DU CGI)**

**350 DÉSIGNATION DES ACTIONS OU PARTS CÉDÉES, RACHETÉES OU ANNULÉES**

ACTIONS A	
ACTIONS B	
ACTIONS C	

	ACTIONS A	ACTIONS B	ACTIONS C
351 Nature de l'opération : cf. notice			
352 Date de la cession, du rachat ou de la dissolution			
353 Détermination de la plus-value			
354 Prix de cession, de rachat ou d'annulation des actions			
355 Valeur de souscription des actions ou des parts			
356 Montant de la plus-value : ligne 354 – ligne 355			
<b>360 PLUS-VALUE PLACÉE EN REPORT D'IMPOSITION</b>			
361 Date de versement du prix de cession sur le compte PEA- PME : cf. notice			
362 Prélèvements sociaux exigibles sur la plus-value brute : ligne 356 × 17,2%			
363 Montant du versement sur le PEA-PME			
<b>Cas 1 : versement sur le compte PEA - PME du montant intégral du prix de cession net de prélèvements sociaux</b>			
364 Plus-value placée en report d'imposition : report de la ligne 356		+	+
365 <b>Total à reporter sur la 2074, ligne 936 et ligne 1303</b>			=

N'oubliez pas de remplir également le cadre 7 « État de suivi » de cette déclaration

**Cas 2 : versement sur le compte PEA - PME d'une fraction du montant du prix de cession**

366 Plus-value placée en report d'imposition : lignes 356 × [(ligne 363)/(ligne 354 – ligne 362)]		+	+
367 <b>Total à reporter sur la 2074, ligne 936 et ligne 1303</b>			=
N'oubliez pas de remplir également le cadre 7 « État de suivi » de cette déclaration			
368 Reliquat de plus-value imposable : ligne 356 – ligne 366		+	+
369 <b>Total à reporter sur la 2074, ligne 937</b>			=

**370 DEMANDE DU REPORT D'IMPOSITION DE LA PLUS-VALUE : Cochez la case correspondante**

Je demande expressément à bénéficiaire du report d'imposition sur l'intégralité de la plus-value dès lors que le montant total du prix de cession ou des sommes attribuées, net des prélèvements sociaux dus au titre de la cession, a été versé sur le compte espèce PEA- PME dans le délai d'un mois à compter de la date de cession à titre onéreux des parts ou actions de certains organismes de placement collectif « monétaires », ou de rachat par de tels organismes de leurs parts ou actions, ou de la date de perception des sommes en cas de dissolution de ces organismes, dans les conditions prévues à l'article 150-0 B quater du CGI

Je demande expressément à bénéficiaire du report d'imposition sur la quote-part de la plus-value correspondante à la fraction du montant du prix de cession ou des sommes attribuées, net des prélèvements sociaux dus, qui a été versée sur le compte espèce PEA- PME dans le délai d'un mois à compter de la date de cession à titre onéreux des parts ou actions de certains organismes de placement collectif « monétaires », ou de rachat par de tels organismes de leurs parts ou actions, ou de la date de perception des sommes en cas de dissolution de ces organismes, dans les conditions prévues à l'article 150-0 B quater du CGI

**372 PLUS-VALUES DEVENUES TAXABLES PAR EXPIRATION DU REPORT ANTÉRIEUREMENT DEMANDÉ :**

À reporter sur la 2074, ligne 938 (cf. notice)

N'oubliez pas de diminuer corrélativement le montant figurant dans la case 8UT de votre déclaration n° 2042, de ce montant

**4 VOS GAINS D'APPORT DE CRÉANCES REPRÉSENTATIVES D'UN COMPLÉMENT DE PRIX À RECEVOIR EN EXÉCUTION D'UNE CLAUSE D'INDEXATION : IMPOSITION IMMÉDIATE OU MISE EN REPORT ET EXPIRATION DU REPORT**

**400 VOS GAINS D'APPORT DE L'ANNÉE**

401 Dénomination et adresse de la société dont l'activité est le support de la clause de complément de prix

TITRES A	
TITRES B	
TITRES C	

402 Dénomination et adresse de la société bénéficiaire de l'apport de la créance

TITRES A	
TITRES B	
TITRES C	

	TITRES A	TITRES B	TITRES C
404 Date de l'apport			
405 Fonctions exercées dans la société support de la clause			
406 Calcul du montant du gain d'apport			
407 Prix de cession			
408 Prix ou valeur d'acquisition			
409 Montant du gain d'apport (ligne 407 - ligne 408)			
410 Titres pour lesquels vous demandez le report de vos gains d'apport			
411 <b>A. Si soulte reçue lors de l'apport: détermination du gain imposable immédiatement</b> (cf. notice)			
412 Gains d'apport dont le report est demandé (montants ligne 409 si ligne 410 cochée)			
413 Montant de la soulte reçue lors de l'apport			
<b>Cas n° 1: la ligne 412 est supérieure à la ligne 413</b>			
414 Gain imposable = report de la ligne 413		+	+
415 <b>Total des gains imposables : à reporter ligne 909</b>			=
<b>Cas n° 2: la ligne 412 est inférieure ou égale à la ligne 413</b>			
416 Gain imposable = report de la ligne 412		+	+
417 <b>Total des gains imposables : à reporter ligne 909</b>			=
418 Gains d'apport reportés (cas n°1 uniquement): lignes (412 - 413)		+	+
419 <b>Total à reporter ligne 1304 de la 2074</b>			=
420 <b>B. Si absence de soulte reçue lors de l'apport: report de la ligne 412</b>		+	+
421 <b>Total à reporter ligne 1304 de la 2074</b>			=
422 Gains taxables de l'année (montants ligne 409 si ligne 410 non cochée)		+	+
423 <b>Total à reporter ligne 431</b>			=
<b>425 VOS GAINS D'APPORT DEVENUS TAXABLES PAR EXPIRATION TOTALE OU PARTIELLE DU REPORT ANTÉRIEUREMENT DEMANDÉ</b>			
426 Gains d'apport devenus imposables: cf. notice. À reporter ligne 431			
<i>N'oubliez pas de diminuer corrélativement le montant figurant dans la case 8UT de votre déclaration 2042 de ce montant</i>			
<b>430 RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS DE TAXATION DE L'ANNÉE</b>			
431 Gains imposables: ligne 423 + ligne 426: à reporter ligne 908 de la 2074			

## 5 EXPIRATION DE VOS REPORTS D'IMPOSITION: IMPOSITION DES PLUS-VALUES

*Si vous manquez de place sur cet imprimé, joignez un papier libre établi sur le même modèle*

### 500 EXPIRATION DE VOS REPORTS D'IMPOSITION CONSÉCUTIFS À UN RÉINVESTISSEMENT DANS UNE SOCIÉTÉ D'UNE FRACTION DE LA PLUS-VALUE NETTE DES PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX (ARTICLE 150-0 D BIS DU CGI)

501 Rappel de la désignation de la société dont le produit de cession des titres a permis le réinvestissement

TITRES A

TITRES B

TITRES C

502 Désignation de la société ayant bénéficié du réinvestissement et dont les titres font l'objet d'un événement

TITRES A

TITRES B

TITRES C

503 Désignation de la société dont les titres ont été reçus lors de l'échange si vous demandez la prorogation du report d'imposition à la suite de cet échange

TITRES A

TITRES B

TITRES C

	TITRES A	TITRES B	TITRES C
504	Date de l'opération de réinvestissement		
505	Nombre total de titres reçus en contrepartie du/des réinvestissement(s)		
506	Date de l'événement entraînant l'expiration du report d'imposition		
507	Nature de l'événement entraînant l'expiration du report d'imposition		
508	Montant de la plus-value brute en report avant l'événement (recalcul de la PV - cf. notice)		
509	Nombre de titres concernés par l'événement		
510	Nombre de titres détenus avant l'événement		
511	Montant de la plus-value concernée par l'événement [508 x (509/510)]		
512	En cas d'échange, titres pour lesquels vous demandez expressément la prorogation du report d'imposition de la plus-value		
513	Plus-value brute en report devenue imposable (ligne 511 si ligne 512 non cochée)		
514	<b>Total des plus-values imposables : à reporter ligne 932 de la 2074</b>		
515	<b>Plus-value restant en report: (l.508 - l.513) ou montants de la ligne 508 si ligne 512 cochée</b> <i>N'oubliez-pas de remplir le cadre 7</i>		

**516 PLUS-VALUES EN REPORT DEVENUES IMPOSABLES CALCULÉES PAR UNE PERSONNE INTERPOSÉE (PI)**

517	Nom et adresse de la personne interposée			
	PLUS-VALUE A			
	PLUS-VALUE B			
	PLUS-VALUE C			
		PV A	PV B	PV C
518	Plus-value calculée			
519	<b>Total à reporter ligne 932 de la 2074</b>			

**540 EXPIRATION DE VOS REPORTS D'IMPOSITION CONSÉCUTIFS À UN ÉCHANGE DE VALEURS MOBILIÈRES ET DE DROITS SOCIAUX RÉALISÉ AVANT LE 1.1.2000**

541	Désignation de la société ou du FCP dont les titres ont été échangés			
	TITRES A			
	TITRES B			
	TITRES C			
542	Désignation de la société ou de la SICAV dont les titres ont été reçus lors de l'échange			
	TITRES A			
	TITRES B			
	TITRES C			

	TITRES A	TITRES B	TITRES C
543	Date de l'échange initial		
544	Nature de l'opération initiale		
545	Date de l'opération mettant fin au report		
546	Montant de la plus-value en report avant l'opération (recalcul de la PV - cf. notice)		
547	Nombre de titres reçus lors de l'échange détenus avant l'opération		
548	Nombre de titres reçus lors de l'échange cédés		
549	<b>Plus-value imposable : lignes[546 x (548/547)]</b>		
550	<b>Total des plus-values imposables à reporter ligne 910 de la 2074</b>		
551	<b>Plus-value restant en report: (ligne 546 - ligne 549)</b> <i>N'oubliez-pas de remplir également le cadre 7</i>		

**560 EXPIRATION DE VOS REPORTS D'IMPOSITION CONSÉCUTIFS À UN RÉINVESTISSEMENT DU PRODUIT DE CESSIION DE TITRES DANS UNE SOCIÉTÉ NOUVELLE NON COTÉE AVANT LE 1.1.2006 ET/OU DEMANDE DE PROROGATION DE CES REPORTS**

561 Désignation de la société bénéficiaire du réinvestissement dont les titres font l'objet d'un événement

TITRES A  
TITRES B  
TITRES C


562 Désignation de la société bénéficiaire du réinvestissement lorsque la prorogation du report d'imposition est demandée

TITRES A  
TITRES B  
TITRES C


	TITRES A	TITRES B	TITRES C
563 Date de la cession ayant donné lieu au report d'imposition	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _
564 Date de l'opération entraînant l'expiration du report d'imposition ou sa prorogation	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _
565 Montant de la plus-value en report avant l'opération (recalcul de la PV-cf. notice)			
566 Nombre de titres détenus avant l'opération			
567 Nombre de titres concernés par l'opération			
568 Montant de la plus-value antérieure dont la prorogation du report d'imposition est demandée (si nouveau réinvestissement): cf. notice			
569 Montant de la plus-value en report immédiatement imposable (cf. notice)		+	+
570 <b>Total des plus-values imposables: à reporter ligne 910 de la 2074</b>			=
571 Plus-value restant en report: (ligne 565 – ligne 569)			

*N'oubliez-pas de remplir également le cadre 7*

**580 EXPIRATION DE VOS REPORTS D'IMPOSITION CONSÉCUTIFS À UN APPORT RÉALISÉ À COMPTER DU 14.11.2012 À UNE SOCIÉTÉ À L'IS CONTRÔLÉE PAR L'APPORTEUR (ARTICLE 150-0 B TER DU CGI) VOIR NOTICE**

581 Désignation des valeurs mobilières, titres ou droits ayant été apportés à l'origine

TITRES A  
TITRES B  
TITRES C


582 Désignation des titres reçus en contrepartie de l'apport et qui font l'objet de l'évènement

TITRES A  
TITRES B  
TITRES C


	TITRES A	TITRES B	TITRES C
583 Date de l'apport initial	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _
584 Date de l'opération mettant fin au report d'imposition	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _
585 Nature de l'opération mettant fin au report d'imposition			
586 <b>Pour les plus-values réalisées entre le 14.11.2012 et le 31.12.2012, montant de la plus-value en report avant l'opération (cf. notice)</b>			
587 Nombre de titres reçus en contrepartie de l'apport détenus avant l'opération			
588 Nombre de titres reçus en contrepartie de l'apport concernés par l'opération			
589 <b>Plus-value imposable réalisée en 2012: lignes 586 × 588 / 587</b>		+	+
590 Plus-values pour lesquels vous demandez à bénéficier de la taxation sur option à 19% (cochez la case)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
591 <b>Total des plus-values imposables à 19%: à reporter ligne 927 de la 2074</b>			=
<i>Somme des montants ligne 589 avec ligne 590 cochée</i>			
592 <b>Total des plus-values imposables à 24%: à reporter ligne 928 de la 2074</b>			=
<i>Somme des montants ligne 589 avec ligne 590 non cochée</i>			
592a Plus-value restant en report: lignes (586 – 589) (cf. notice)			

*N'oubliez-pas de remplir le cadre 7*

593	Pour les plus-values-values réalisées à compter du 1.1.2013, montant de la plus-value en report avant l'opération (cf. notice)			
594	Nombre de titres reçus en contrepartie de l'apport détenus avant l'opération			
595	Nombre de titres reçus en contrepartie de l'apport concernés par l'opération			
596	Plus-value imposable au taux spécifique réalisée à compter du 1.1.2013: lignes [593 × (595/594)]			
597a	Taux d'imposition historique à l'IR applicable à la plus-value (cf. notice)	%	%	%
597b	Impôt sur le revenu (cf. notice)	REPORT 2042 C: LIGNE 3WR	REPORT 2042 C: LIGNE 3WR	REPORT 2042 C: LIGNE 3WR
598a	Taux d'imposition historique à la CEHR applicable à la plus-value (cf. notice)	%	%	%
598b	Contribution exceptionnelle sur les hauts revenus (cf. notice)	REPORT 2042 C: LIGNE 3WT	REPORT 2042 C: LIGNE 3WT	REPORT 2042 C: LIGNE 3WT
599	Plus-value restant en report: lignes (593 – 596) (cf. notice) N'oubliez pas de remplir le cadre 7			

## 6 EXONÉRATION DES PLUS-VALUES EN REPORT D'IMPOSITION SUITE À RÉINVESTISSEMENT D'UNE FRACTION DE LA PLUS-VALUE (ARTICLE 150-0 D BIS)

601	Désignation de la société qui a bénéficié du réinvestissement			
	TITRES A			
	TITRES B			
	TITRES C			
602	Date de l'opération de réinvestissement			
603	Montant de la plus-value exonérée: cf notice N'oubliez pas de diminuer la ligne 8UT de la déclaration n°2042 de ce montant	TITRES A	TITRES B	TITRES C
		+	+	=

## 7 ÉTAT DE SUIVI DES PLUS-VALUES EN REPORT

Cet état récapitule §700 & 720, l'ensemble de vos plus-values en report d'imposition dès lors qu'un évènement affectant l'une de vos plus-values est intervenu en 2017. Pour plus de précisions, reportez-vous à la notice. Si cet état n'est pas de dimension suffisante, joignez un état établi sur le même modèle.

### 700 PLUS-VALUES EN REPORT D'IMPOSITION À LA SUITE D'UN ÉCHANGE RÉALISÉ AVANT LE 1.1.2000, D'UN RÉINVESTISSEMENT DANS UNE SOCIÉTÉ OU D'UN APPORT RÉALISÉ À COMPTER DU 14.11.2012 À UNE SOCIÉTÉ À L'IS CONTRÔLÉE PAR L'APPORTEUR

710	Nature de la plus-value en report (cochez la case correspondante)			
	Plus-value en report d'imposition à la suite...	TITRES A	TITRES B	TITRES C
	... d'un échange réalisé avant le 1.1.2000	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	... d'un réinvestissement dans une société réalisé avant le 1.1.2006	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	... d'un réinvestissement dans une société réalisé à compter du 1.1.2011 article 150-0 D bis du CGI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	... d'un apport réalisé à compter du 14.11.2012 à une société à l'IS contrôlée par l'apporteur article 150-0 B ter du CGI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	... du versement du prix de cession de certains titres d'OPC monétaires dans un PEA-PME réalisé entre le 1.4.2016 et le 31.3.2017 article 150-0 B quater du CGI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

711	Désignation de la société dont les titres ont été remis à l'échange, apportés ou de la société pour laquelle la plus-value de cession a été réinvestie	Désignation de la société dont les titres ont été reçus lors de l'échange, de l'apport ou de la société bénéficiaire du réinvestissement
	TITRES A	
	TITRES B	
	TITRES C	

	TITRES A	TITRES B	TITRES C
712	Date de l'opération initiale		
713	Nature de l'opération initiale		
714	Montant de la plus-value en report au 31.12.2016		
715	Montant de la plus-value en report au 31.12.2017		
716	Nombre de titres correspondant à la plus-value en report au 31.12.2017		
717	Événement en cas de différence entre les lignes 714 et 715		

**720 SUIVI DES PLUS-VALUES DONT LE REPORT D'IMPOSITION A ÉTÉ PROROGÉ À COMPTER DE L'ANNÉE 2000 À LA SUITE D'UNE OPÉRATION D'ÉCHANGE AYANT OUVERT DROIT AU SURSIS D'IMPOSITION**

721	Désignation de la société dont les titres ont été remis à l'échange ou de la société pour laquelle la plus-value de cession a été réinvestie	Désignation de la société dont les titres ont été reçus lors de l'échange ou de la société bénéficiaire du réinvestissement
	TITRES A	
	TITRES B	
	TITRES C	

**722 Nature de la plus-value en report (cochez la case correspondante)**

Plus-value en report d'imposition à la suite...

... d'un échange réalisé avant le 1.1.2000

... d'un réinvestissement dans une société réalisé avant le 1.1.2006

... d'un réinvestissement dans une société réalisé à compter du 1.1.2011  
*article 150-0 D bis du CGI*

... d'un apport réalisé à compter du 14.11.2012 à une société à l'IS  
contrôlée par l'apporteur *article 150-0 B ter du CGI*

	TITRES A	TITRES B	TITRES C
...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	TITRES A	TITRES B	TITRES C
723	Date de l'opération d'échange ayant entraîné la prorogation		
724	Nature de l'opération d'échange		
725	Nombre de titres remis à l'échange		
726	Nombre de titres reçus lors de l'échange		
727	Date de l'opération initiale		
728	Nature de l'opération initiale		
729	Montant de la plus-value en report au 31.12.2016		
730	Montant de la plus-value en report au 31.12.2017		
731	Nombre de titres correspondant à la plus-value en report au 31.12.2017		
732	Événement en cas de différence entre les lignes 729 et 730		